

poussé providentiellement vers l'Ouest. Dans le Bas-Canada, sur les deux rives du St. Laurent, ce mouvement marche en sens contraire : Au Nord, il s'avance vers l'Occident, regardant des hauteurs du Saguenay la vallée du St. Maurice, de l'Outawa, et les richesses du Pacifique : au Sud, il s'avance vers l'Est, regardant des hauteurs de Québec, les plages de la Gaspésie sur l'Atlantique.

C'est à vous qu'il appartient de faire remonter le courant d'émigration, en portant la colonisation et la civilisation, précédés de la croix et de vos missionnaires dévoués, sur ce vaste plateau qui, du Mégantic, s'étend jusqu'à l'Océan Atlantique.

Ce résultat sera plus rapide s'il s'appuie sur une agriculture riche et intelligente ; et c'est avec le secours d'institutions comme celle que vous possédez à Ste. Anne que la richesse et l'intelligence arriveront à relever l'agriculture et l'agriculteur. Dans le peu de bien que j'ai fait comme Président de la Chambre d'Agriculture, il faut faire la part des autres membres, et vous avez eu raison d'offrir vos éloges à Messieurs Tessier et Casgrain, mes collègues, qui m'accompagnent. Mais c'est principalement à des hommes comme Messire Pilote que le principal mérite appartient. Non seulement il aide de ses conseils, dans toute mesure d'initiative, mais c'est à sa patiente persévérance que nous devons de pouvoir appeler les populations à juger du bien proposé par sa réalisation même.

Le dévouement du clergé qui n'a jamais failli, se montre encore le premier à donner les avantages de l'enseignement agricole et l'exemple d'un travail méthodique et scientifique.

Messire Pilote a bien mérité de vous et de nous pour sa persévérance et son dévouement, dans un travail si difficile, à raison de ses lenteurs mêmes.

Appartenant par tant de liens à la classe agricole, vous pouvez être certains que dans toutes les situations où je serai placé : membre de la Chambre d'Agriculture, ou membre du Gouvernement, ou simple citoyen, la cause agricole me trouvera toujours également disposé à faire valoir ses intérêts et ses droits.

Récoltes.

Nos lecteurs se rappellent que, dans notre avant-dernier numéro de la *Gazette*, nous leur conseillions de mettre leurs grains moissonnés en meulon. Quand nous leur donnions ce conseil nous étions loin de croire que des pluies abondantes, comme celles que nous avons eu pendant quelques jours, viendraient sitôt appuyer notre enseignement, et nous donner raison contre ceux qui rejettent toute innovation, qui ne veulent suivre les avis de personne, et qui croient que ce qu'ils font ne peut pas être mieux fait. A Dieu ne plaise que nous nous réjouissons des dommages qui peuvent résulter de l'indifférence des uns ou de la négligence des autres ; mais nous serions heureux si, les cultivateurs n'éprouvant aucune perte sensible, profitaient au moins de cette leçon, qui leur est donnée à la suite de tant d'autres, et se décidaient une bonne fois à mettre de côté leur système de javelage pour le remplacer par un autre, qui mettrait leurs récoltes à l'abri des contre-temps.

Singulière coïncidence.

Au commencement de cette semaine un de nos agents rencontre un cultivateur aisé et lui dit : " Mon ami, il vous faut recevoir la *Gazette des Campagnes* ; vous pouvez la payer facilement, et elle peut vous rendre d'importants services." Celui-ci lui répond :

" Tenez, monsieur, je n'ai pas d'argent à gaspiller. Ne me parlez pas de ces beaux messieurs qui se mêlent de nous en apprendre, en agriculture. D'ailleurs trois schelins et dix-huit sols ne se trouvent pas en dormant."

L'AGENT.—" Monsieur, vous aurez peut-être occasion de changer d'avis à l'égard de ceux qui consacrent leur temps à enseigner aux habitants des campagnes la culture améliorée ; aussi, je ne vous en dirai pas davantage sur ce sujet. Mais je vous prie d'observer que le prix de l'abonnement à cette *Gazette* ne peut pas être plus réduit, et qu'elle peut vous faire éviter bien des pertes. Si je vous demandais aujourd'hui trois schelins et dix-huit sols à emprunter, vous promettant quatre, cinq, et même dix piastres dans quinze jours ; vous me les donneriez avec un empressement indéfinissable. Eh ! bien, voilà l'avantage que je vous offre en vous demandant de recevoir la *Gazette*. Pour 3s. 9d. elle vous rapportera non pas dix piastres seulement ; mais peut-être 20, 30, 50 piastres et davantage !" La conversation demeura sans effet, mais voici ce qui arriva quelques heures après :

Notre homme, qui avait refusé la *Gazette* avec tant de mépris, aperçoit un de ses chevaux qui a une tumeur sur une jambe, qui paraît le faire souffrir horriblement. Après avoir essayé en vain quelques remèdes, il attèle son autre cheval, va à toute bride chercher un maréchal, à trois lieues de là. Mais le maréchal arrive trop tard, la maladie, qui n'était autre que le charbon, avait fait de grands progrès, et le cheval expire quelques instants après. Le lendemain, ce malheureux rencontre l'agent et lui dit : " Avez-vous appris mon accident d'hier soir ? J'ai perdu un cheval que je n'aurais pas donné pour trente louis."

Après quelques mots de consolation, notre agent ajoute : " Mon ami, si vous aviez eu la *Gazette des Campagnes* elle vous eût tiré d'embarras, car elle contient, contre le charbon, un remède très-efficace, qui a déjà sauvé deux chevaux, à ma connaissance."

" Monsieur, dit le cultivateur, je serai plus sage à l'avenir. Voici le prix de mon abonnement à la *Gazette*."

RECETTE AGRICOLE.

Emploi du sel dans l'engraissement des oies et des canards.

Une excellente nourriture pour les canards et les oies que l'on veut engraisser, est le blé-d'inde. Cet aliment doit être cuit, quand on le donne aux premiers, et cru pour les seconds. Dans le premier cas, mettez du sel avec l'eau et le blé-d'inde dans le vase où doit se faire la cuisson ; dans le second, mettez le sel dans l'eau que vous faites prendre aux oies, en les faisant manger. Mais l'eau donnée aux uns et aux autres dans le cours de la journée, ne doit pas être salée.

La quantité de sel doit être égale à celle qu'on emploierait si le liquide, dans lequel il est dissous, était destiné à l'homme.

Les avantages de l'emploi du sel sont :

- 1^o De rendre l'engraissement moins long ;
- 2^o De produire, avec une même somme d'aliments, plus de chair et de graisse, et d'économiser par conséquent une certaine quantité de nourriture ;
- 3^o De donner à la viande plus de fermeté et de saveur ; à la graisse, plus de densité.